

MEMBRES DU CONSEIL

Afférents au comité syndical
En exercice
Qui ont pris part à la délibération
Dont 1 pouvoir

52
52
27

**DU COMITE SYNDICAL DU SI BASSIN VERSANT TILLE SUPERIEUR IGNON
VENELLE**

Date de la convocation : 19 mars 2024

Délibération N° 2024-03

L'an deux mil vingt-quatre, le 3 avril à dix-huit heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc BAUDRY,

Présents : BESANCON Mauricette, PAGOT Pierre, BAUDRY Luc, CORNETET Régis, BOIRIN Michel, CONNAN Jérôme, BURILLE Catherine, CHAUTEPS Marc COLSON Bénigne, JUNG Denis, DUTHU Dominique, PERDERISET Francis, BAVARD Serge, PAGOT Jean-Pierre, GRADELET Alain, GOBERT Marianne, DUMARTIN Patrice, MORIZOT Remy, MINOT Louis, BARD Jean-Marc, LIOTARD André, MAIRE Dominique VARIN Éric, MAIRET Denis, MALGRAS Daniel, SIRDEY Maryse, GUYOT Michel, LAMBERT Éric.

Pouvoir(s) : PERCHOKOFF Sabine (POUVOIR A DUMARTIN Patrice).

Absents excusés : DURY Anne-Cécile, GREY Raphaël, BONNEAU Emilien, GUINOT Stéphane, PERCHOKOFF Sabine, VAXILLAIRE Yann, MARCHAL Jean-Christophe, DESCHAMPS Thierry, COMOLI Romain, DUTHU Gilles, SAULGEOT Gilles, PITRE Luc, DURAND Serge, MIGNON Sébastien, BOUCHEROT Nicolas, GARNIER Cyril, MARTY Pierre, JANNAUD Virginie, GUILLEMAIN Frédéric, HANRYE Stéphane, BELOT Florent, SALIGNON Etienne, LAVEVRE Daniel, MOISY Adrien, LEPINE Eliane, N DIAYE Anne Fatou, MICHELET Pierre.

Secrétaire de séance : BOIRIN Michel

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le comité syndical, réuni sous la présidence de Luc BAUDRY, vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

DÉLIBÈRE

Sans que Monsieur le Président ne prenne part au vote,

- Article 1^{er} : APPROUVE le compte administratif 2023 comme suit :

Investissement :

Dépenses	Prévu :	5 000,00
	Réalisé :	3 816,34
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévu :	13 435,38
	Réalisé :	11 435,38
	Reste à réaliser	0,00

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu :	617 507,81
	Réalisé :	241 428,79
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévu :	655 912,11
	Réalisé :	329 292,78
	Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	7 619,04
Fonctionnement :	87 863,99
Résultat global :	95 483,03

POUR : 27

La délibération est adoptée.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

Luc BAUDRY

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : 10 AVR. 2024

